L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 4 NOVEMBRE 1892.

THEATRE DE L'OPERA.

Le Roi d'Ys, opéra en 3 actes et 5 tableaux, par MM. Edouard Blau et Ed. Lalo.

La seconde représentation de *Roland à Roncevaux*, qui vient de se terminer, aurait porté tout autant que la première, sans l'indisposition de Mme Lemaitre-Schweyer, qui, atteinte de pressqu'aphonie, a eu le courage d'aller jusqu'au bout du rôle d'Alde, oh, malgré tout, l'artiste de valeur se montrait encore.

Il faut bien en convenir, c'est là une partition contenant plusieurs pages chaudes, élevées; elles ne pouvaient être écrites que par une nature ardente, débordante même, comme l'était celle de Mermet, que son propre tempérament d'abord, et puis bien des mécomptes aussi de sa vie tenaient dans un continuel état de surexcitation. Il nous semble le voir, l'entendre encore, sans cesse agité, mécontent, maugréant, et, en somme, le meilleur des hommes.

Seulement on l'avait fait attendre trop longtemps, avant de le laisser entrer dans la voie cherchée, et ma foi, quand il y fut, les années, les déceptions avaient agi manifestement sur lui. Le temps ne lui resta point de prendre toutes les revanches dont il s'était bercé, lorsqu'étant venue enfin l'année heureuse pour lui, 1864 — librettiste et musicien — il s'entendit exécuter à l'Opéra de la rue Le Peletier.

Sans doute *Roland à Roncevaux* fut l'une de ces revanches rêvées; cependant l'ouvrage n'avait point des proportions assez vastes, pour occuper longtemps l'attention du public parisien, le plus endoyant de tous peut-être; des beautés étaient là indubitablement, mais ne formant pas un tout assez bien joint, assez homogène, pour asseoir à la durée des chefs-d'œuvre.

Pourtant *Roland* avait eu un immense retentissement à l'origine; rarement fut dépassé son succès de presse. Et pourtant—le fait ne saurait se nier—il ne devint pièce de répertoire, ni à Paris, ni en province, et l'on doit dire que, sauf de rares exceptions, la partition est demeurée à peu près inconnue à l'étranger.

C'est que *Roland* a le tort de maintes autres œuvres: celui de sembler avoir été écrit en vue d'un seul artiste, ou, tout au moins, d'un seul timbre; comme au détriment de tous les autres.

Le musicien s'est absorbé presqu'entièrement dans ce rôle de *Roland*, qui fut créé d'une façon vraiment incomparable par Gueymard, que notre public y acclama souvent à l'Opéra de la rue Bourbon aussi.

Or, comme toute, cette partie de Roland vaut surtout par les sonorités; et si parfois on y trouve des périodes d'un sentiment fin, touchant, ou gracieux, comme la phrase jetée aux vaines séductions des houris, comme l'évocation de l'Ange; comme le sanglot du trio: *Mon cœur se brise!* il est incontestable que c'est dans les sonorités, dans les coups de clairon que le ténor y trouve ses plus sûres effets.

Que si le ténor possédant cet éclat, cette intensité de cordes, manquait; que si l'artiste, abordant cette partie, ne possédait qu'une valeur de chanteur, sans la solidité, sans le nerf, sans la somme de disponsabilité il faut à ce rôle, particulier en cela, l'intérêt musical du personnage serait gravement compris et la pièce risquerait de sombrer avec lui; sans attendre le Val de Roncevaux, oh, en vérité, elle n'existe déjà plus, précisément à cause du recours à l'effet sonore, devenu impossible dans ce champ de mort.

M. Raynaud a, sans nul doute, une voix répondant amplement aux exigences du scabreux emploi de ténor. En ce clavier où se distinguent peu de notes de qualité, force résistance, étendue de sons, mais aussi la faculté communicative.

Grâce à cette faculté, le chant proprement dit lui est plus facile qu'à ceux que la nature a doués seulement de cordes viriles, robustes, mais étrangères à toute communicativité.

Dans Roland, il satisfait aux sonorités, sans les surgroser; et à côté de lignes vigoureusement enlevées, ainsi qu'à l'emporte-pièce, il pose les touches fines, tendres.

C'est ce qu'il prouvait encore tout à l'heure, sans se laisser égarer par le succès pour tomber dans l'oubli du chant.

Jusqu'ici M. Raynaud n'a pas cru, Dieu merci! en cependant, il est aussi, faute qu'il en a les moyens. Nous espérons qu'il fera ainsi campagne jusqu'à la fin; sans céder aux dangereuses sollicitations de ceux qui voudraient—il en est toujours—le pousser aux détonations orgiaques, lesquelles, une mesure ou l'autre, se résolvent invariablement en *détonement*.

Mais nous voulions placer ici quelques mots seulement, à l'endroit de cette seconde de *Roland* et voici que nous nous laissons presque dans le mesu d'un bulletin artistique.

Arrêtons ce beau feu, qui nous mène, rait trop tard et contentons-nous de dire que les artistes qui ont fait la partie du galant paladin: Mmes Schweyer-Lemaitre, Jan Boyer; MM. Malaise, Chauveau, Hourdin, Courtellier, qui reçu le meilleur du jugement du public.

L'air du roi Soliman et un trille fort joliment battu et tenu ont valu un bis à Mme Jan-Boyer. Superfin, n'est-ce pas, d'écrire que deux bis ont été demandés à M. Rayonnd et vite par lui donnés: *Superbe Pyrénées!* et: *Extermisons les Sarrasins!*

Donc c'est bien définitivement à demain samedi qu'est fixée la reprise de l'opéra en trois actes et cinq tableaux: *Le Roi d'Ys*. On sait la délicieuse partition qu'a inspirée à Ed. Lalo le drame légende bretonne mise en libretto par M. Edouard Blau. Inspiré, disons-nous; c'est effectivement un mot justifié là par grand nombre des pages de cette œuvre; mais on y note aussi la main, le travail d'un profond technicien.

Et si, avec un tel, le moindre recherche de combinaisons orchestrales, Lalo, à la façon de Mozart, obtient des effets charmants, produit des sensations exquises, comme dans cette naïve et poétique pensée:

Les astres peuvent s'éteindre,
Les soleils remplacer les jours.

il doit arriver également aux cimes du dramatique, en soulevant les tempêtes instrumentales, en maniant son orchestre, en maître qu'il était. Maître qui se serait montré bien plus fécond, si, une quinzaine d'années, les directeurs de Paris ne lui avaient pas ninisement fait faire antichambre, et si la mort n'était pas venue, presqu'aussitôt, l'enlever en pleine fête de succès.

Le Roi d'Ys a été si peu joué ici que cette reprise aura toute la saveur d'une nouveauté.

De l'exécution nous devons bien augurer, au multiple point de vue du soin apporté aux études, aux répétitions, à la mise en scène et à la distribution que voici:

Mylio.....MM. Lafarge
Karnac.....Chauveau
Le Roi.....Hourdin
Saint-Corentin.....Mme Dorval
Margared.....Mme Monnier
Rozenn.....Mlle Bondues.

—Ne laissons pas l'Opéra sans dire qu'à cette seconde soirée de *Roland*, le supplice de l'entr'acte exagérément prolongé ne nous a pas été infligé.

Mais pourquoi donc ce baisser de rideau au lieu d'un changement à vue pour la fête dans les jardins de l'Emir?

La troisième de *Roland à Roncevaux* sera donnée dimanche en matinée.

Le soir, *Les Cloches de Corneville*.

L. PLACIDE CARONGE.

Gâteau de noces.

Nous remercions Mme et M. Rébert, deux nouveaux mariés, deux amis, qui eut bien voulu nous envoyer un morceau de leur gâteau de noces.

Nous leur renouvelons bien cordialement les souhaits que nous formons pour leur complet bonheur. Ils le méritent pleinement et tout semble le leur promettre.

MARIAGE.—On annonce le prochain mariage de Mlle Blanche Pons et de M. Wm N. Louque.

La bénédiction nuptiale sera donnée demain 5 novembre, à cinq heures moins un quart, en la Cathédrale St Louis.

Après la cérémonie, réception, de 8 à 11 heures chez Mme A. Pons, 119 avenue de l'Esplanade.

Grand Opera House.

Semaine qu'auront bien remplie M. Benoit Robeau et sa troupe avec la comédie *The Henriette*. La dernière représentation n'en donnera ce soir. Demain, matinée et soirée seront occupées par la reprise d'une des œuvres dominantes du répertoire anglais: *Rhe stage is conquer*, d'Oliver Goldsmith.

Paul Kauser servira de début, après-demain dimanche, à une troupe nouvelle

Le Luth.

Le cercle musical prendra possession de son nouveau local, rue des Remparts (Nord) No 32, vendredi prochain à 8 heures P. M.

A cette occasion un petit impromptu musical auquel participeront les membres du Luth, chanteurs et instrumentistes. On y entendra, entr'autres, une page importante du *Oing Mars* de Gounod, dont les solos seront chantés par MM. Alfred Kernion, S. Cohen, A. Duflilo; un morceau du *Tannhauser*, de Wagner, chanté par M. Aug. Duflilo et que suivra le beau chœur des Pèlerins.

Tous nos remerciements pour l'invitation que nous fait l'honneur de nous adresser le Comité d'Organisation, ainsi composé: MM. Geo. L. O'Connell; Aug. Duflilo, S. Cohen.

Nous sommes heureux d'apprendre que le Luth est en pleine prospérité; il le mérite par son excellente composition, par le bon nombre des jolies voix qu'il possède, par la persistance dans les efforts et les études.

Théâtre St-Charles.

Petit bonhomme vit encore; c'est à dire qu'aujourd'hui et demain vous aurez encore la chance de voir l'amusante farce intitulée *Two Old Crowies*, qui, durant toute cette semaine, a été un succès.

Demain la pièce sera donnée en matinée et en soirée. Nous la recommandons aux petits bonhommes aussi, c'est à dire aux enfants de la matinée, qui y riront fort.

Dimanche, début d'une troupe avantageusement annoncée, et dont le spectacle, pour toute la semaine, sera *The Fast Mail*.

Académie de Musique.

Aujourd'hui, avant dernière soirée de la farce musicale: *Ship ahoy!* dont les deux dernières représentations auront lieu demain à midi et le soir.

Dimanche 6 novembre s'ouvrira l'engagement de Mlle Lizzie Evans; lequel est d'une semaine seulement. La preste et spirituelle comédienne paraîtra, avec sa troupe nouvelle, dans une nouvelle comédie: *The little Blacksmith*.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 4 Novembre 1892. —Indications pour la Louisiane: Beau temps, plus froid; vents du sud tournant au nord.

Température du 3 novembre 1892.
Thermomètre de E. A. L. CLUDEL, Opticiens.
No 142 rue du Canal.

Entre Canondelet et Bienville.	Fahrenheit	Centigrade
Thermo du matin.....	70	19
Midi.....	84	26
3 P. M.....	84	26
6 P. M.....	78	23

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Mark A. Wright à Mlle Alice B Henderson; Joseph A. Woods à Mlle Harris

NAISSANCES.—Mme Emile Barthe, un garçon; Mme Victor E. Fearce, un garçon; Mme Joseph Conde, une fille; Mme Jos. A. J. Withman, un garçon; Mme John Hyde, un garçon; Mme Abe Cohen, un garçon; Mme John Hankel, une fille.

DÉCÈS.—Viola Bath, 7 mois, 43 rue Ste-Marie; E. O'Connor, 36 ans, enseigneur Dryades et St-Andrew; Lucille D. Baldtrach, 45 ans, 350 rue Laurel; Antonie Berebean, enseigneur Magnolia et avenue de la Louisiane; Mme Vve Joséphine Blondin, 188 ans, 188 rue Quartier; John Mandy, 6 ans, Pensacole; Philip Schroeder, 75 ans, 75 rue Espagne; Anna Finnerty, 30 ans, 68 rue Independance.

Ventes immobilières effectuées à la Bourse d'Encan St-Charles:

Par Spear & Kozeller.

Joli cottage rue Galvez entre Palmyre et Gasquet, $1,000.

Autre joli cottage contigû à celui ci-dessus, $1,220.

Cour Civile de District.—Les successions de L. P. Grim, Nora L. Howell, H. Becker et D. Conquerzood sont ouvertes.

Donaldson, Lithographing Co., contre la "Ship Ahoy Opera Co.," pour $105 74.

J. Innis contre P. Perkins pour $500.

Germania National Bank contre W. H. Hook pour $222 17.

Interstate Fire Ass., contre M. Mayers pour $316 89.

C. W. Brown contre la Hooper Colville Co., pour $385 80.

P. St-Amant contre Leon Schwartz, pour $413.

Cour Criminelle.—Section A.—James Brown, léger méfait, acquitté.

Parole Jones, larcin, cautionnement confisqué.

Section B.

S. Smith, larcin, 7 ans.
J. Harvey, larcin, 1 an.
Alice Ward, larcin, 2 ans.
B. Wilson, larcin, 7 ans.
Geo. Washington, larcin, 15 ans.
Richard Lineweber, voies de fait, ordonnance de non lieu.

Les Italiens contre la Ville.—C'est dans quelques jours que va être jugé le procès en dommages, intenté à la Ville de la Nouvelle-Orléans par les familles des Italiens qui le 14 mars 1891, ont été lynchés à la prison de parochiale.

Tous les documents sont prêts pour le procès, et il est probable que le jury sera composé de citoyens de quelque Etat voisin, afin d'assurer l'impartialité absolue du jugement qui sera rendu.

Lundi prochain, à l'ouverture de la cour de circuit, les avocats des demandeurs demanderont que soit fixée la date du procès.

Un grand nombre de témoins seront appelés.

Aux votants.—M. F. C. Zacharie, *supervisor* de l'Enregistrement, nous prie de rappeler aux votants qu'un simple changement de domicile dans le même *precinct* n'exige pas un nouveau certificat d'enregistrement. En vertu de la Section 28 de la loi, un changement de maison n'altère en rien le caractère du certificat, pourvu que le votant continue à résider dans le même precinct.

Meeting électoral.—Un meeting fort enthousiaste des électeurs du 6me ward, a eu lieu hier soir à la salle Portugaise, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital, pour ratifier le choix de Cleveland et Stevenson, comme président et vice-président des Etats-Unis, et du général Adolphe Meyer, comme représentant au Congrès.

Plusieurs orateurs ont défendu chaudement le parti démocrate, condamnant la politique du parti républicain et démontrant les conséquences de son retour au pouvoir.

Ils ont parlé à des convertis, car les électeurs du 6me ward n'ignorent pas quel est leur devoir lorsqu'il s'agit d'une grave question comme celle dont l'élection de mardi prochain doit décider.

Il est adopté à l'unanimité les résolutions qui leur ont été lues, et mardi, avec non moins d'unanimité, désireux de remplir leur devoir de bons citoyens, ils iront déposer leur bulletin pour Cleveland, Stevenson et Adolphe Meyer.

Collision.—Hier, à 1 heure 50 de l'après-midi, la locomotive No 4 du Southern Pacific Railroad, qui manœuvrait avec deux wagons de bétail, au coin des rues Press et St-Claude, a fait collision avec trois wagons vides attachés à la locomotive No 235 du Northeastern Railroad, dont le mécanicien est Nick Terris. Un des wagons de bétail a déraillé et l'autre a été complètement renversé, tuant deux têtes de bétail.

Les wagons vides ont été endommagés pour environ $200 et les autres, pour $300.

MM. J. C. Jones et O. C. Thomas, qui se trouvaient sur le toit des wagons au moment de la collision, ont sauté à terre et ce dernier a été légèrement blessé à la jambe droite. Il a été transporté à l'Hôpital de Charité dans une voiture d'ambulance.

Les employés de la compagnie se sont promptement mis à l'œuvre et la circulation est maintenant rétablie.

Vols.—Un individu qui s'est introduit, pendant la nuit, chez M. A. L. Biocchi, cordonnier, enseigneur Esplanade et Decatur, lui a volé pour environ $49 de chaussures.

—M. R. Flemming et Chas. Wilson, deux journaliers sont arrivés mercredi soir de Hazelhurst, Miss., et ont loué un appartement en commun, près du marché Français. Hier matin, en se réveillant, Fleming s'est aperçu que son compagnon avait disparu, emportant avec lui une somme de $45 qu'il avait volée dans la poche de son paletôt.

Le signalement de Wilson a été télégraphié à tous les postes de police.

—Hier matin vers 1 heure, le gardien de nuit Clinton a surpris quatre nègres en train d'ouvrir une caisse contenant de la verrerie, au face du magasin de M. Marx Weil, No 8 rue Magazine. Les malfaiteurs ont pris la fuite à l'approche de l'agent, abandonnant un panier qui contenait plusieurs objets volés chez M. Weil.

—Mme Amanda Wingfield, âgée de [illegible] ans, est morte subitement chez elle, à l'intersection de la rue Washington et Bayou St-Jean.

DR. PRICE'S Cream Baking Powder.

La seule Poudre de Crème de Tartre Pure.—Pas d'Ammoniaque; Pas d'Alun.

En usage dans des millions de familles—40 années d'épreuve.

LA GRÈVE.

Lorsque hier matin, l'heure à laquelle les ouvriers se rendent au travail a sonné, la grève des teamsters, draymen, etc., qui dure depuis déjà plus de huit jours, était non seulement loin d'être réglée, mais compl quée d'une autre grève importante, celle de l'Union des Raffineurs, dont tous les membres avaient la veille au soir reçu l'ordre de ne pas se rendre au travail.

Et ce effet la majeure partie des ouvriers des raffineries ont quitté et elles marchent maintenant avec ceux qui leur restent. M. Eastwick, qui a la direction de la American Refinery, dit que le travail se fait mieux qu'on ne l'avait espéré, et que l'usine restera probablement ouverte. Il attende qu'il soufre de nouveaux hommes à mesure qu'ils se présentent, sans leur poser aucune question au sujet de leurs relations avec l'Union.

La question de la grève a été longuement discutée hier par les membres de la fédérale du sucre. Au moment de l'ouverture de la raffinerie, les grévistes qui encombraient les approches, ont été dispersés par la police et des agents ont été placés aux encoignures pour empêcher les rassemblements.

Vers 2 heures de l'après-midi, tous les employés qui ont quitté faisaient queue à l'une des portes de l'établissement pour venir toucher l'argent qui leur était dû. En fait d'actes de violence ou d'intimidation causés directement par la grève des raffineurs, il n'y en a eu qu'un dans la matinée, dans le voisinage du Marché français, où les grévistes ont arrêté deux camions chargés de barils de sucre et obligé les conducteurs à rapporter les barils sur le quai, après quoi les camions ont été ramenés à l'écurie.

Voici la liste des camions que chacun des draymen avait en fonctionnement hier pour le transport du sucre:

A. J. Wheelan, 11 camions; J. H. Douglas, 18 camions; W. Burns, 15 camions; S. F. Heaslip, 32 camions; J. C. Crimen, 12 camions; J. Cermner, 9 camions; W. H. Murphy, 11 camions; M. Kenney, 6 camions; C. Mebis, 4 camions; D. Valeton, 5 camions; R. Otero, 6 camions; F. Everett, 18 camions — au total 156 camions, plus quelques autres ne dépendant pas directement des Boss Draymen. Ceux ci ont l'intention de rester fermes jusqu'au bout et déclarent que la durée de la grève ne les inquiète nullement parce qu'ils n'en sont pas du tout incommodés. En ce qui concerne la grève dirigée contre les marchands, rien n'indiquait hier à 3 heures de l'après-midi qu'elle fut près de finir, et on était encore dans l'incertitude au sujet de la grève générale, mesure dont les grévistes menacent depuis longtemps les marchands.

En somme, au moment où nous écrivons ces lignes, la situation n'a pas changé et elle est même peut-être plus grave par le fait qu'au lieu d'être appelée par un refus de la part des marchands de reconnaître l'Union, les parties le sont maintenant par le refus de l'Union de laisser reprendre le travail à ses hommes, réglement complet de la question, et celui des marchands de traiter avec l'Union avant qu'elle ait renvoyé ses hommes au travail ainsi qu'elle s'y était engagée, mardi soir, par une entente aux termes de laquelle les marchands ayant reconnu l'Union en consentant à conférer avec ses représentants, ceux ci devaient suspendre les ordres de grève générale et rendre les ouvriers aux différentes maisons de commerce auxquelles ils appartenaient.

Au lieu de cela, conformément à un ordre ultérieur à la prétendue entente de la veille, les grévistes sont restés à l'écart, les nouveaux ouvriers qui avaient jusque là pris leur place ne sont pas allés au travail, croyant le différend réglé, et le résultat est que les affaires ont souffert dans la journée de mercredi, du manque de parole des grévistes, et que les marchands, faute avoir cru devoir d'avoir été joués, ont refusé d'écouter plus longtemps les propositions de l'Union.

Le motif donné par les membres du Comité de 5 pour être revenus sur leur décisions, est qu'ils avaient pris celle-ci la légère sans en avoir assez étudié les conséquences.

La division semble donc être plus accentuée que jamais entre les marchands et les ouvriers.

Les premiers se sont réunis hier matin au Board of Trade, où il leur a été donné communication de ce qui s'était passé la veille au soir pendant la conférence entre les deux comités de 5.

Les marchands ont approuvé l'attitude de leur comité et décidé de prolonger l'ajournement de celui, pour conférer avec celui de l'Union, au cas où elle déciderait à faire cesser la grève pour entrer de nouveau en pourparlers.

A ce même meeting, a été élu un comité exécutif qui représentera tous les marchands et agira en leur lieu et place, lorsque cela sera nécessité par ce ses décrès aux réunions. M. McCloskey a été élu président de ce comité.

On a aussi fait circuler des listes qui se sont rapidement couvertes de souscriptions qui serviront à défrayer les dépenses qui peuvent avoir été causées ou le seront dans l'avenir, par la grève.

Les marchands sont plus fermes et plus déterminés que jamais.

Le comité de 5 qui a reçu du Amalgamated Council, pleins pouvoirs, même celui d'ordonner une grève générale, s'est réuni hier dans l'après midi.

Une séance a été tenu secrètement comme toujours et a duré fort longtemps.

A 3 heures de l'après-midi, elle n'était pas encore ajournée et l'anxiété était très grande au dehors, où plus de 300 grévistes sont constamment rassemblés.

Quelques meneurs se montrent partisans de la grève générale, d'autres au contraire déclarent qu'ils usaront de leur influence pour l'empêcher. Ils sont en faveur de nouvelles ouvertures au comité des marchands.

Après l'ajournement de ce comité, le président Leonard a donné la communication suivante pour être livrée à la publicité:

AVIS AU PUBLIC!

La question de la grève générale étant causé une grande anxiété dans le public, le comité chargé de l'arbitrage est d'avis qu'il est juste qu'il pose la question dans son vrai jour, afin que la responsabilité retombe sur qui de droit."

Ainsi qu'il a été publié, la grève générale a été contremandée mercredi matin en attendant un réglement du différend existant entre les Unions, les Marchands et les Boss Draymen. Nous avons traité la question de bonne foi afin d'empêcher que le commerce de la ville fut plus longtemps en suspens.

Parmi les conditions qui nous ont été arrachées pour obtenir une conférence avec un comité des marchands, se trouvait une clause par laquelle nous devons ordonner la cessation de la grève et renvoyer les hommes au travail à la condition qu'ils occuperaient les mêmes places qu'avant la grève; *les marchands doivent reprendre tous leurs anciens employés*. Nous avons fait cette concession aux marchands dans l'espoir que nous pourrions régler la question sur une base équitable.

Après être arrivés à un point où il était permis de supposer qu'une conférence d'une demi heure suffirait pour arriver à une entente, une nouvelle division se surgit. Au moment où nous allions atteindre la solution, les marchands ont demandé l'ajournement sous prétexte qu'ils avaient faim. Comme nous nous opposions à l'ajournement, il nous a été facile de voir qu'il le désiraient afin de s'entendre sur la signification de l'Unionisme.

Nous leur avons dit que nous étions là exprès pour leur expliquer les points que soulevaient leurs objections. Ils ont alors réclamé le droit de se retirer en session exécutive, droit qu'il étaient réservé, au cas où une grave question serait soulevée; autrement dit de pouvoir mettre à la porte pour décider la question entre eux.

Etrange façon d'arbitrer.

Cependant, l'ajournement a été accordé par nous. Il était entendu qu'ils devaient discuter *seulement* la question de l'unionisme. A la réouverture de la séance, à 7 h. 30 p. m., ils se sont soustraits de nouveau à la question sur laquelle était basée l'entente, en offrant une résolution par laquelle ils disaient qu'il ne leur était pas possible de traiter avec nous parce que tous nos hommes n'avaient pas repris leur travail ce matin à 6 h. et que quelques-uns de ceux qui l'avaient repris avaient reçu l'ordre de le quitter.

Nous avions discuté cette question à la séance du matin, et lorsqu'il a été révélé que quelques uns de nos membres n'étaient va refuser leur travail (conformément à notre entente), nous avons compris qu'il y avait malentendu des deux côtés, par suite de l'heure avancée à laquelle nous sommes arrivés mercredi matin à une entente; il était alors 3 heures 30.

Afin de continuer les pourparlers, ils ont exigé le renvoi des hommes au travail, ce qui nous obligeait à ajourner à jeudi.

Nous étions, à ce moment, prêts à régler la question, et après ce réglement les hommes seraient retournés au travail, mais ils n'ont pas voulu consentir à cet arrangement et les négociations ont été suspendues.

Nous avons essayé de provoquer un réglement du différend par l'arbitrage, et étions disposés à leur céder sur presque tous les points afin d'arriver à une solution, mais simplement parce que nous ne voulions pas accepter un ajournement d'un jour, ce qui est beaucoup pour un ouvrier, ils ont déclaré qu'ils n'étaient pas prêts longtemps d'arbitrer. Supposons que de notre côté nous aurions agi aussi arbitrairement envers eux, qu'est pensé de nous la communauté? On aurait dit que nous avions peur de l'arbitrage.

L'objection soulevée au sujet de l'entente de la veille peut être facilement comprise si l'on considère qu'elle n'a eu lieu qu'à 3 h. 30 A. M. et qu'il nous était impossible de prévenir 3,000 hommes d'avoir à retourner au travail à 6 heures.

Toutefois, les grévistes se sont rendus chez quelques marchands où ils ont reçu les réponses suivantes qui prouvent qu'il existait un malentendu qui aurait pu être supprimé mercredi soir par l'arbitrage.

Schmidt & Ziegler—Reprendre quelques hommes.

Flashpoller—N'en reprendre qu'un.

Zaverbier & Behan—Veut en choisir 3 sur 6.

Phil. Nagle—Ne veut pas d'unionistes.

Chambers Roy & Cie—Même réponse.

J. Bockenfohr—Même réponse.

J. S. Adams—Ne comprend rien à la question et s'agira pas avant de l'avoir comprise.

Chas Stich—A conseillé à ses hommes de continuer la grève et ne veut pas les reprendre.

Nich. Burke—Veut comprendre la question et ne reverra pas ses nouveaux hommes avant de l'avoir comprise.

C. Doyle—Un de ses employés a mis les grévistes à la porte.

Nous avons donnés les noms au comité et depuis avons reçu au moins une douzaine de noms nouveaux. Il a été dit par M. Clark, à la conférence du matin qu'il était persuadé qu'il y avait malentendu et que cela n'aurait aucune influence sur l'arbitrage.

Une autre curieuse façon d'arbitrer:

Lorsque nous avons proposé le choix d'un arbitre, ils nous ont dit que s'était inutile et que nous pouvions régler la question sans le onzième membre. Nous avons fait remarquer que nos avis étaient différents et qu'il faudrait naturellement un onzième membre. Ils ont persisté dans leur refus, et nous ne voyons rien actuellement de semblable circonstance il nous était possible d'arbitrer.

Ces faits étant soumis, nous sommes prêts à laisser le public juge et espérons qu'il saura sur qui faire peser la responsabilité, au cas où la question s'aggraverait.

Signé:

JOHN BREEN,
A. M. KEIR,
H. PORTER,
J. M. CALLAGHAN,
JAMES LEONARD.

Rien n'a été dit officiellement de ce qui avait été décidé par le comité au sujet de la grève générale, mais d'après les conversations des grévistes et les confidences de gens intéressés et bien informés, la grève générale aurait été ordonnée et elle aura lieu samedi matin.

Pour aujourd'hui à 1 h. P. M., a été convoquée une séance des présidents des Unions qui recevront sans doute leurs instructions pour la grève de demain, et ce soir, aura lieu à 7 h. 30, un meeting des délégués du Amalgamated Council, vraisemblablement pour prendre les dernières mesures.

—Plusieurs grévistes ont comparu hier devant les cours de recorder. L'un d'eux, Elie Pallum a été condamné à $10 ou vingt jours, pour ivresse, et $20 ou 30 jours, pour bris de paix et menaces.

Peter Lawson a été condamné à $10 ou 30 jours. S. Canby, E. Canby, et E. Wright accusés de menaces ont été mis sous caution de $250.

—A 11 heures A. M., Joseph Jones, un teamster de couleur qui demeure au No 180 de la rue Nord Prieur et est employé par M. A. Rauxet, enseigneur Bienville et Decatur, passait avec son camion au coin des rues Howard et Gravier, se rendant à la gare du Mississippi Valley R. R., quand quatre nègres inconnus l'ont attaqué et l'ont forcé à abandonner son véhicule. Le camion a été amené au poste de police du 1er district et M. Rauxet a été notifié. Jones est remonté sur le camion et s'est rendu à la gare, sous la protection de deux agents à cheval.

A 3 h. 30 P. M., un nommé George Robinson qui avait une dispute à propos de la grève avec un nommé James Chatham, membre de l'Union, s'est battu avec lui au coin des rues Lafayette et Front.

Chatham a été arrêté.

Attaque nocturne.—Un nègre nommé George Jones passait à l'encoignure des rues St-André et Magnolia, quand il a été attaqué par plusieurs individus qui l'ont blessé d'un coup de couteau au dos. Il est allé se faire panser à l'hôpital et est ensuite retourné chez lui, encoignure Philip et Clara.

Arrestation.—Les agents Bell et Chamberlain ont arrêté hier un nommé Jefferson Moses demeurant au No 337 de la rue Fulton, qui avait brutalement frappé sa femme et avait jeté son jeune enfant hors de son berceau. Moses est aussi accusé d'avoir grossièrement insulté Mme M. Bartell, une de ses voisines qui demeure au No 333 de la rue Fulton.

Même faits.—Le Cap. Geo. E. Hunt, du service des signaux, qui avait remplacé ici M. Kerkham, va partir aujourd'hui pour prendre la direction du Bureau d'Omaha. Il sera remplacé par le Cap. Kerkham qui retrouvera ici de nombreux amis qu'il s'y était fait pendant son long séjour et qui seront heureux de le revoir.

De plus fort en plus fort:

—Moi, dit un Gascon, j'ai un oncle qui est mort à cent douze ans.

—Qu'est-ce que ça? fait un Marseillais dédaigneux: moi, ma grand-mère avait cent cinquante ans quand nous l'avons portée en terre.

Survient un Parisien malicieux qui clôt l'incident en disant:

—Eh bien! moi, vous me croiriez si vous voulez, dans ma famille, personne n'est mort encore!

Etat Trimestriel
—DE LA—
Banque des Citoyens
De la Louisiane,
DÉPARTEMENT DE BANQUE,
A la clôture des affaires, le 31 octobre 1892.

ACTIF.

Propriétés foncières	$144,252 31	
Bons et actions.....	39,734 62	
Détites suspendues	55,786 17	
Prêts et escomptes..	320,188 79	
De par banques et banquiers.....	8,869 13	—563,932 92
Prêts sur demande..	252,744 55	
Echange, étranger et local.....	63,691 35	
Chèques du Clearing-House, circulation et numéraire.....	199,869 38	—516,305 28
Total.....		$1,085,238 20

PASSIF.

Capital actions.....	$330,300 00	
Profits indivis.....	87,672 96	—$417,972 96
Dû aux déposants.....		667,265 24
Total.....		$1,085,238 20

Je jure solennellement que l'état ci-dessus est correct, au mieux de mes connaissances et croyances.

A. A. LELONG, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, }

Juré et déposé sous serment pardevant moi, ce 31me jour d'octobre 1892.

EDGAR GRIMA, Notaire.

Nous, les soussignés, comité nommé pour examiner l'argent comptant dans les coffres de la banque, avons examiné et trouvé celui-ci correct à savoir: cent quatre-vingt dix-neuf mille huit cent soixante-neuf dollars et soixante-huit sous.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le Col. Dodds envoie des détails sur le récent combat entre les troupes françaises et les dahoméens.

Paris, 3 novembre—Le Col. Dodds, commandant les forces françaises qui opèrent contre les dahoméens, a envoyé par télégraphe des détails sur le combat qui a eu lieu le 20 et 21 octobre. La dépêche dit que les français ont été attaquée à Akas par toute la force des dahoméens.

Les indigènes furent repoussés avec lourde perte après deux jours de combat.

Le colonel Dodds ajoute, que le roi Behanzin désire maintenant arriver à des termes; le commandant français, comme condition préliminaire, insista sur l'évacuation des lignes dahoméennes le long de la rivière Koto.

Le roi Behanzin refusa, et le 26 octobre la colonne française qui, dans l'intervalle, avait été renforcée, attaqua et emporta deux lignes de retranchement entre Akas et Kotopa.

Le 27 octobre, les français s'emparèrent d'une ligne importante le long du Koto, la position la mieux fortifiée, capturée jusqu'ici par les français. La perte totale de ceux ci dans ces batailles ont été de 10 tués et 73 blessés.

Après être resté trois jours sur la rive de Koto, le Col. Dodds s'est avancé le long du chemin jusqu'à Kana, se préparant pour se marche finale jusqu'à Abomay, la capitale.

Le Col. Dodds termine sa dépêche en disant que la résistance des dahoméens devient moins vigoureuse, à cause des pertes énormes qu'ils ont subies dans leurs nombreux engagements avec les français.

La fin de la longue grève des mineurs à Carmaux.

Carmaux, 3 novembre—Aujourd'hui est la date fixée par les mineurs pour mettre fin à la longue grève dans les mines de cette ville.

Ce matin à 5 heures, les grévistes se sont rassemblés et ont défilé devant les gendarmes en chantant la "Carmagnole."

Il pleuvait et presque tous les mineurs étaient armés de parapluies. Ils se sont dirigés vers les mines et environ un tiers des mineurs s'est remis au travail. Tous semblaient satisfaits du réglement du différend.

Ainsi s'est terminée une grève qui a été suscitée à la suite du renvoi, par la compagnie minière, d'un mineur qui avait été élu maire de Carmaux, et laquelle grève, à une époque, menaçait d'avoir des conséquences très graves.

Les radicaux prirent avantage de ces troubles pour essayer de renverser le gouvernement.

Ils cela ils éprouvèrent un échec signalé récemment. Des arbitres furent nommés par la Chambre des Députés et par les mineurs, et le différend fut finalement réglé, apparemment à la satisfaction de tous ceux qui sont intéressés dans cette affaire

Carmeaux, 2 novembre—Les mineurs trouvés coupables d'avoir participé aux émeutes pendant la récente grève ici, ont été libérés aujourd'hui de la prison Albi.

Un grand nombre de leurs compagnons sont allés à Albi et ont fait une ovation aux prisonniers quand ils sont sortis de prison.

La Carmagnole et autres chansons ont été chantées en leur honneur et on les a escortés à Carmaux.

Etats français.—Banque de France.

Paris, 3 novembre—Le trois pour cent est coté à 98 francs 97 1|2 centimes.

L'état hebdomadaire de la Banque de France indique une diminution de 2,100,000 francs en or et 2,550,000 francs en argent.

Les banquiers Munro et les fonds irlandais.

Paris, 3 novembre—M. John Munro, chef de la maison de banque Munro & Cie, faisant allusion aux fonds irlandais déposés en sa banque, a dit aujourd'hui que la situation reste la même. Une lettre a été reçue de M. Justin McCarthy, demandant quelles formalités exigerait la maison de banque, pour permettre que les fonds irlandais qui se trouvent entre nos mains, soient retirés.

Nous avons répondu que nous référerions l'affaire à nos avocats; ce qui a été fait a répondu M. Munro. Jusqu'ici, nous n'avons pas eu de réponse. Quant aux après rapports publiés dans la presse anglaise, relativement à notre argent, ils ont été complètement mal renseignés. Nous ne voulons pas entrer dans la politique de la question, nous n'avons rien à dire, car ce détail ne nous regarde pas. Nous sommes simplement des banquiers, auxquels on a confié de l'argent. Nous n'avons aucune intention de livrer celui-ci, avant que nous avons reçu de nouvelles d'instructions, que nous pouvons le faire en toute sécurité, et sans danger d'être obligés de remboursser ces sommes.

Brutt démenti.

Londres, 3 novembre—Le capitaine du port à San Martino déclare que les rumeurs que les cadavres des victimes jetés à la côte à la suite du naufrage du steamer *Roumania* seraient été pillés, sont fausses. Tous les bijoux trouvés sur les dits cadavres, dit il, sont en sécurité entre les mains des fonctionnaires. Le capitaine déclare positivement qu'il n'y a pas eu de pillage après l'arrivée des troupes.

Le correspondant du *Times*, de Londres, cependant, dit que le gouvernement a conseillé de congédier les administrateurs de district qui sont coupables pour avoir permis le pillage.

La conférence monétaire à Bruxelles.

Bruxelles, 3 novembre—Parmi délégués belges à la conférence monétaire internationale, qui doit s'assembler ici le 22 novembre, figurent M. Weber, le scrintendant Saint-Liette de l'Hôtel de la